



DEL- 2024 - 072

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers  
En exercice : 18  
Présents : 11  
Votants : 13

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 14 novembre  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2024

**OBJET :**

**SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE  
POUR  
L'ASSOCIATION  
CROC LOISIRS**

**PRÉSENTS :** M EVIN P., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L,  
Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, M  
BAUDRY M., M CARETTE C., M DUGUÉ V., Mme JOLIVET C.,  
Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.,

**EXCUSÉS :** M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M CAILLER R.,  
Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme  
LAMBERT B.,

**POUVOIRS :**

Mme FONTENEAU C a donné pouvoir à Mme BARON A.  
M CAILLER R a donné pouvoir à M EVIN P

**SECRETAIRE :** M GAULTIER J-L  
-----

L'association Croc Loisirs en charge du périscolaire et du centre de loisirs rencontre des difficultés financières.

La commission propose de verser une subvention exceptionnelle de 6 000 € pour l'aider financièrement par rapport au recrutement d'animateurs supplémentaires dû à la mise en place de plusieurs sites pendant la construction du nouveau bâtiment.

Après délibération, Le conseil Municipal a l'unanimité a :

- **DECIDÉ** d'allouer une subvention exceptionnelle de 6000 €.

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le 18 NOV. 2024

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : 19 NOV. 2024

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

**Le Maire,  
Pascal EVIN**